

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28883**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé ; Sciences Humaines et Sociales Mention Urbanisme et Aménagement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341m Aménagement du territoire, urbanisme, 341n Etudes en urbanisme et aménagement, 341p Gestion de l'espace et mise en oeuvre des projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine
- Montage de projets de territoires
- Mise en œuvre et animation de politiques, de projets et programmes d'intervention sur l'espace urbain
- Pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés
- Réalisation d'aménagements et de constructions durables pour la ville
- Production d'analyses urbaines et de diagnostics territoriaux
- Suivi d'opérations de promotion immobilière
- Médiation et accompagnement de projets associatifs relevant du domaine

Compétences disciplinaires :

- Avoir une ouverture sur les questionnements sociaux et territoriaux contemporains à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Etre force de propositions dans les domaines auxquels l'étudiant se destine
- Etre capable de tenir un discours critique sur la Ville et les Territoires, en développant une curiosité permettant de développer des démarches comparatives (benchmarking)
- Comprendre et concevoir un projet d'urbanisme et/ou d'aménagement (du diagnostic au montage opérationnel) aux différentes échelles spatio-temporelles concernées.
- Maîtriser les compétences en ingénierie de projet.
- Etre capable d'approfondir ses connaissances fondamentales afin de se doter d'une culture dans les domaines auxquels l'étudiant se destine
- Etre capable de tenir un discours réflexif et critique sur la Ville et les Territoires
- Maîtriser l'épistémologie de la géographie et de l'aménagement
- Maîtriser les méthodologies de recherche afin d'être en capacité de faire une revue de l'art en fonction de la problématique abordée
- Maîtriser les techniques d'enquêtes, l'analyse de données, les outils cartographiques et d'informations géographiques.

Compétences sociales

Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales :

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la

règlementation

- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

M Activités spécialisées, scientifiques et techniques

O Administration publique

P Enseignement

- Chef de projets (politique de la ville, rénovation urbaine, grand projet de ville, promotion immobilière, environnement...)
- Responsable de service (Urbanisme, Habitat, Transport-Déplacements, Foncier, Système d'Information Géographique)
- Urbaniste
- Chargé de missions (planification territoriale, suivi d'opérations de promotion immobilière, habitat social, politique Urbaine, urbanisme/ environnement, programmation foncière, accessibilité...)
- Chargé d'Etudes, Ingénieur d'Etudes (Etudes Urbaines, Rénovation Urbaine, Planification territoriale, Mobilité gestion et prévention des risques...)
- Agent de développement territorial
- Chargé d'opérations, consultant (diagnostic, audit, suivi de missions...)
- Evalueur foncier (nouvelle compétence des EPCI)
- Intégration à la fonction publique territoriale par concours
- Agent de développement touristique
- Chargé de recherche, d'enseignement

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

C1503 : Management de projet immobilier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 17 juin 2015 accréditant l'Université de Lille1 Sciences et Technologies en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4 modifié par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

Autres sources d'information :

Pour l'information détaillée de la formation :

www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations/

<http://www.univ-lille1.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Historique de la certification :

De longue date, l'enseignement en Aménagement-Urbanisme et en Géographie a été développé au sein de Lille 1 (1975 : création de la MST ENVAR -Environnement et Aménagement Régional). Dans ces domaines, il constitue aujourd'hui en France l'un des plus importants pôles de formation et de recherche, grâce à la présence d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs.

La réforme LMD a permis la création d'une mention de **Master, Aménagement, Urbanisme et Développement des Territoires (AUDT), ouverte dès la rentrée 2004 qui, depuis, a fait l'objet d'ajustements réguliers en vue d'améliorer l'offre de formation, tant pour les besoins de la recherche que pour répondre aux attentes des milieux professionnels concernés.**

Dans le cadre du programme quadriennal 2014-2019, **le Master Urbanisme et Aménagement succède au Master AUDT, les 5 spécialités deviennent des parcours. Un nouveau parcours professionnalisant en apprentissage intitulé "Habitat/Habiter" est proposé.**

Le parcours recherche SVET (Sciences de la Ville de l'Environnement et des Territoires) s'inscrit de

manière plus cohérente, au sein du Master du S1 au S4, dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement et remplace le parcours GMT (Géographie, Milieux, Territoires).